REPUBLIQUE FRANCAISE

micro crèche et Ram Gouzon

micro crèche et Ram Gouzon

Numéro SIRET: 20006754400227

POSTE COMPTABLE DE : Tresorerie de Boussac

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2017

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
р.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Bepenass		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
р.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
p.	A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
р. р.	A1.01 - Presentation croisée par fonction (1) A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
-	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Oétail fonctionnement		
р. р.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p. n	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
р. р.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
р. р.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p. p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
р. р.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
р.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
р.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p. n	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p. n	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
p.	C - Autres éléments d'informations		
ρ. p.	C1 - Etat du personnel		
р. p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
ρ. p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
р. р.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
р. р.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
ν.	D. Décisions on metière des toux de contributions directes. A mêté et dispetures		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p. p.	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures		

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

⁽⁴⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

⁽o) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁷⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concerne au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

23031	micro crèche et Ram Gouzon	BUDGET 2017

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	17 422
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales
			de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	11.03	0,00
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	11.54	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	1.61	0,00
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

⁽⁴⁾ Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ; - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
III - Les provisions sont : - budgétaires (délibération n° du).
IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.
 V - Le présent budget a été voté : - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	206 020,00	164 238,73
_	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		41 781,27
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	206 020,00	206 020,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	33 015,00	16 242,95
_	+	<u>+</u>	+
REP	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		72,00
R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		16 700,05
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	33 015,00	33 015,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	239 035,00	239 035,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			32 868,00	32 868,00	32 868,00
012	CHARGES DE PERSONNEL			158 910,00	158 910,00	158 910,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante			400,00	400,00	400,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante			192 178,00	192 178,00	192 178,00
66	Charges financières					
68	Dotations aux provisions (4)					
67	Charges exceptionnelles					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement			192 178,00	192 178,00	192 178,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)			13 842,00	13 842,00	13 842,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			13 842,00	13 842,00	13 842,00
	TOTAL			206 020,00	206 020,00	206 020,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 206 020,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES			3 300,00	3 300,00	3 300,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses			23 000,00	23 000,00	23 000,00
73	Impots et taxes					
74	Dotations, subventions de participations			103 000,73	103 000,73	103 000,73
75	Autres produits de gestion courante			30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des recettes de gestion courante			159 300,73	159 300,73	159 300,73
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement			159 300,73	159 300,73	159 300,73
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			4 938,00	4 938,00	4 938,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			4 938,00	4 938,00	4 938,00
	TOTAL			164 238,73	164 238,73	164 238,73

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 41 781,27 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 206 020,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	8 904,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION		recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de
D'INVESTISSEMENT (11)		l'établissement.

⁽¹⁾ cf. p. 4 IB - Modalités de vote

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser (2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			28 077,00	28 077,00	28 077,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			28 077,00	28 077,00	28 077,00
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues					
	Total des dépenses financières					
451	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			28 077,00	28 077,00	28 077,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			4 938,00	4 938,00	4 938,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			4 938,00	4 938,00	4 938,00
	TOTAL			33 015,00	33 015,00	33 015,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 015,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser (2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			0,95	0,95	0,95
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement			0,95	0,95	0,95
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)		72,00	2 400,00	2 400,00	2 472,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières		72,00	2 400,00	2 400,00	2 472,00
452	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement		72,00	2 400,95	2 400,95	2 472,95
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			13 842,00	13 842,00	13 842,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			13 842,00	13 842,00	13 842,00
	TOTAL		72,00	16 242,95	16 242,95	16 314,95

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	16 700,05
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 015,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	8 904,00
DEGAGE PAR LA SECTION DE	
FONCTIONNEMENT	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	32 868,00		32 868,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	158 910,00		158 910,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	400,00		400,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissem. et provisions		13 842,00	13 842,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	192 178,00	13 842,00	206 020,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	206 020,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement		4 938,00	4 938,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	28 077,00		28 077,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)			
451	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)			
3	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	28 077,00	4 938,00	33 015,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 015.00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 300,00		3 300,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	23 000,00		23 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en regie			
73	Impots et taxes			
74	Dotations, subventions de participations	103 000,73		103 000,73
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00		30 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		4 938,00	4 938,00
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	159 300,73	4 938,00	164 238,73

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	41 781,27
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	206 020,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	2 472,00		2 472,00
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,95		0,95
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		13 842,00	13 842,00
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)			
452	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin.			
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	2 472,95	13 842,00	16 314,95

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	16 700,05
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 015,00



Acrista & variation ces stocks 5.788,00	Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
Achate non stockés de matérieus et fournéures 5.786.00 5.788.00 5.788.00 5.005 5.0	011	Charges à caractère général		32 868,00	32 868,00
Foundations on abcolables 1,500,00 1,5	60	Achats & variation des stocks		5 788,00	5 788,00
Bergine-Electroide 1,000,00				· ·	5 788,00
					1 500,00
Sec22 Carburants					1 500,00
600263 Allmenitation 600.00 600.00 60628 Founduries demetation et de petit équipement 2 200.00 2 200.00 60636 Founduries d'entretien et de petit équipement 1 100.00 1 100.00 60636 Founduries d'admetation 1 100.00 1 100.00 60636 Valtemaintée d'atwait 1 100.00 500.00 6064 Founduries administratives 500.00 500.00 6064 Autre maléties et founduries 500.00 500.00 51 Services extérieurs 6 400.00 4 500.00 515 Entretien et réparations se vivines immobiliers 1 000.00 1 000.00 515 Entretien et réparations sur biens immobiliers 1 000.00 1 000.00 5152 Entretien et réparations sur biens mobiliers 1 000.00 1 000.00 5152 Entretien et réparations sur biens mobiliers 1 000.00 1 000.00 5152 Entretien et réparations sur biens mobiliers 1 000.00 1 000.00 5152 Entretien et réparations sur biens mobiliers 1 000.00 1 000.00					1 088,00
60028 Autres fournitures denterieur de petit équipement 2 20000 2 2000 60038 Fournitures d'entréten de petit équipement 1 00000 1 1000 60031 Fournitures de petit équipement 1 00000 1 000 60032 Véternents de travail 1 00000 1 000 60080 Véternents de travail 50000 500 6088 Autres matières et fournitures 500,00 500 61 Serices exérieurs 6 4,0000 6 4,000 611 Contrats de prestations de services 500,00 500 615 Entrétien et réparations sur biens immobiliers 1 000,00 1 000 6152 Entrétien et réparations sur biens mobiliers 1 000,00 1 000 61522 Batiments 1 000,00 1 000 61555 Entrétien et réparations sur biens mobiliers 2 050,00 1 000 61560 Mainteria roulant 1 900,00 1 000 61561 Mainteria roulant 1 900,00 1 000 61566 Mainteria roulant 1 900,00 1 000				· .	· ·
Seas Fournitures of entretement et de petit équipement 2 200.00 2 200.00 1 100			•	· ·	150,00
80831 Fournitures de portife depulpement 1 100,00 1 100,00 80836 Veternents de travail 1 00,00 1 000,00 80868 Veternents de travail 500,00 500,00 80868 Autres malières et fournitures 500,00 500,00 8081 Contrats de prestations de services 500,00 500,00 811 Contrats de prestations de services 500,00 500,00 815 Entrelien et réparations sur biens immobiliers 1 000,00 1 000,00 8152 Entrelien et réparations sur biens immobiliers 1 000,00 1 000,00 81522 Bătiments 1 000,00 1 000,00 81555 Entrelien et réparations sur biens mobiliers 1 000,00 1 000,00 81556 Marien et réparations sur biens mobiliers 1 200,00 1 000,00 81558 Marien et réparations sur biens mobiliers 1 200,00 1 000,00 81568 Marien et réparations sur biens mobiliers 1 200,00 1 000,00 81569 Mariens du réparations sur biens mobiliers 1 500,00 1 500,00					2 200,00
Securitures de petit équipement 100000 100000 100000 100000 100000 1000000 100000000			1	· ·	1 100,00
600364 Vestements de travall 100,00 500,00 500 60084 Autres matières et fournitures 500,00 500 610 Services extrienurs 6 400,00 6 400 611 Contrats de presidations de services 500,00 500 615 Entreine et réparations sur biens immobillers 1 000,00 1 000 815 Entreine et réparations sur biens immobillers 1 000,00 1 000 81522 Bătiments 1 000,00 1 000 815228 Autres bâtiments 1 000,00 1 000 81552 Autres bâtiments 1 000,00 1 000 81552 Autres bâtiments 1 000,00 1 000 81552 Autres bâtiments 1 000,00 1 000 81555 Autres bêtiments 1 900,00 1 000 81565 Mainteinarce 1 500,00 1 00 8157 Mainteinarce 1 500,00 1 50 816 Pinis exteries drassurance 800,00 800 816 Ministra drassurance <				· .	1 000,00
608B Autres matéries of fournitures 500,00 500,00 61 Sevices extérieurs 6 400,00 6 400,00 611 Contrats de presistions de services 500,00 500,00 615 Entretien et réparations 1 500,00 1 900,00 61522 Elithretien de réparations sur biens immobiliers 1 000,00 1 000,00 61522 Baltiments 1 000,00 1 000,00 61555 Entretien et réparations sur biens mobiliers 2 050,00 1 900,00 61556 Autres blean mobiliers 1 500,00 1 500,00 61566 Maintenance 1 500,00 1 500,00 616 Primes d'assurance 800,00 800,00 618 Divers 550,00 550,00 6184 Versements à des organismes de formation 400,00 4	60636			· ·	100,00
Services extérieurs	6064	Fournitures administratives	1	500,00	500,00
611 Contrata de presidations de services 50,000 450,000 615 Enfetient ent réparations 450,000 1000 61522 Billiments 1 000,00 1 000 615228 Autres băliments 1 000,00 1 000 61552 Autres băliments 1 000,00 1 000 61551 Materiel roulent 1 900,00 1 900 61558 Autres billimitarion 1 900,00 1 900 61588 Autres billimitarion 1 900,00 1 900 616 Primes d'assurance 800,00 800,00 616 Primes d'assurance 800,00 800,00 618 Divers 500,00 500 6194 Versements à des organismes de formation 400,00 400 618 Divers 500,00 500 6184 Versements à des organismes de formation 100,00 100 6184 Versements à des organismes de formation 100,00 100 6252 Feles et dévénements 100,00 100 </td <td>6068</td> <td>Autres matières et fournitures</td> <td></td> <td>500,00</td> <td>500,00</td>	6068	Autres matières et fournitures		500,00	500,00
1515	61	Services extérieurs		6 400,00	6 400,00
Entretien et réparations sur biens immobiliers 1 000,00 1 00	611	Contrats de prestations de services	1	500,00	500,00
St5222	615	Entretien et réparations		· .	4 550,00
1952 28 Autres batiments 1 000,00 1 000,		Entretien et réparations sur biens immobiliers		· ·	1 000,00
S155				· .	1 000,00
61551 Materiel roulant 1 900,00 1 900,00 6156 Autres biens mobiliers 1 500,00 1 500,00 616 Primes d'assurance 800,00 800,00 616 Primes d'assurance 800,00 800,00 616 Divers 550,00 550,00 618 Divers 550,00 150,00 6188 Autres frais divers 150,00 150,00 623 Publicite, publications, relations publiques 3 120,00 120,00 625 Divers 120,00 120,00 625 Deplacements, missions et réceptions 220,00 220,00 625 Déplacements 100,00 100,00 626 Frais postaux et frais de télécommunications 1300,00 130,00 627 Réceptions 1200,00 120,00 6281 Frais de Hécommunications 1 200,00 120,00 6282 Frais de Hécommunications 1 500,00 1500,00 6287 Remboursements de frais 1 500,00 1500,00					1 000,00
61558 Autres biens mobiliers 1500.00 1500.00 6156 Primes d'assurance 800.00 800.00 616 Primes d'assurance 800.00 800.00 618 Divers 550.00 550.00 6184 Versements à des organismes de formation 400.00 400.00 623 Publicile, publications, relations publiques 3 120.00 3 120.00 623 Publicile, publications, relations publiques 3 000.00 3 000.00 623 Divers 3 000.00 3 000.00 625 Objeacements, missions et réceptions 220.00 222.00 625 Déplacements, sissions et réceptions 220.00 220.00 625 Prias postaux et frais de télécommunications 1 300.00 1 200.00 627 Réceptions 1 200.00 1 200.00 628 Frias postaux et frais de télécommunications 1 200.00 1 200.00 627 Réceptions 1 200.00 1 200.00 6282 Aprile de télécommunications 1 200.00 1 200.00		·			2 050,00
6156 Maintenance 1 500,00 1 500,00 6161 Primes d'assurance 800,00 800,00 6161 Divers 550,00 550,00 6184 Versements à des organismes de formation 400,00 400,00 6188 Autres frais divers 150,00 150,00 623 Publicité, publications, relations publiques 3120,00 3 120,00 6238 Divers 120,00 3 00,00 6239 Divers 120,00 120,00 6239 Divers 120,00 120,00 6251 Volyages et deplacements 100,00 100,00 6251 Volyages et deplacements 100,00 100,00 6267 Réceptions 120,00 120,00 6268 Frais postaux et frais de télécommunications 1 300,00 1 300,00 6261 Frais de fairés demanciers et assimilés 1 200,00 1 20,00 6272 Services bancaires et assimilés 1 200,00 1 20,00 6287 Remboursements de frais 1 5 500,00					1 900,00
6161 Primes d'assurance 800,00 800,00 618 Multrisques 800,00 300,00 618 Versements à des organismes de formation 400,00 400,00 6184 Versements à des organismes de formation 400,00 400,00 623 Publicité, publications, relations publiques 3120,00 3120,00 623 Pétes et dérémonies 3000,00 3000,00 625 Déplacements, missions et réceptions 220,00 220,00 6251 Voyages et déplacements 100,00 100,00 6257 Réceptions 120,00 120,00 626 Friais postaux et frais de télécommunications 1300,00 130,00 6261 Friais de félécommunications 100,00 100,00 6272 Services bancaires et assimilés 20,00 20,00 628 Fairs de télécommunications 150,00 150,00 627 Services bancaires et assimilés 20,00 20,00 6287 Remboursements de frais 150,00 150,00 <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td>· .</td><td>150,00</td></td<>				· .	150,00
6161 Multirisques 800,00 800,00 6184 Divers 550,00 550,00 6184 Versements à des organismes de formation 400,00 400,00 6188 Autres frais divers 150,00 150,00 623 Publicité, publications, relations publiques 3120,00 3 000,00 3 000,00 623 Divers 120,00 120,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 120,00 <t< td=""><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td>1 500,00</td></t<>			1		1 500,00
6184 Divers 550,00 550 6188 Versements à des organismes de formation 400,00 400,00 400,00 623 Publicite, publications, relations publiques 3 120,00 3 120,00 3 120,00 3 200,00 3 200,00 3 200,00 3 200,00 3 200,00 3 200,00 3 200,00 3 200,00 3 200,00 3 200,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 220,00 1					800,00
6184 Versements à des organismes de formation 400,00 400 623 Autres frais divers 150,00 3 120,00 3 120,00 3 120,00 3 120,00 3 120,00 3 120,00 3 120,00 3 120,00 3 120,00 3 120,00 1 20,00		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		· ·	800,00
B188					550,00
Publicité, publications, relations publiques 3 120,00 3 120,		-	•	· ·	· ·
6238 Fêtes et cérémonies 3 000,00 3 000, 6238 Divers 120,00 1					· ·
6238 Divers 120,00 120,00 625 Déplacements, missions et réceptions 220,00 220,00 6251 Voyages et déplacements 100,00 100,00 6257 Réceptions 120,00 120,00 626 Frais postaux et frais de télécommunications 1 300,00 1 300,00 6261 Frais de télécommunications 1 200,00 1 20,00 6262 Frais de télécommunications 1 200,00 1 20,00 627 Services bancaires et assimilés 20,00 20,00 628 Divers 16 020,00 16 020,00 6287 Remboursements de frais 15 500,00 15 500,00 62878 A d'autres organismes 15 500,00 15 500,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 621 Personnel et frais assimilés 158 910,00 158 910,00 621 Personnel et frais assimilés sur response de frais de par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000			•		
625 Déplacements, missions et réceptions 220,00 220,00 6251 Voyages et déplacements 100,00 100,00 626 Frais postaux et frais de télécommunications 1 200,00 1 300,00 626 Frais d'affranchissement 100,00 1 300,00 6261 Frais de télécommunications 1 200,00 1 200,00 627 Services bancaires et assimilés 20,00 20,00 628 Divers 16 020,00 16 020,00 628 Divers 15 500,00 15 500,00 6287 Remboursements de frais 15 500,00 15 500,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6289 Personnel et frais assimilés 158 910,00 15 90,00 621 Personnel extérieur au service 28 000,00 28 000,00 628 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 28 000,00 621 Personnel affecté par la commune membre du GFP 8 000,00					120,00
6251 Vöyages et déplacements 100,00 100,00 6267 Réceptions 120,00 120,00 626 Frais postaux et frais de télécommunications 1 300,00 1 300,00 6261 Frais de télécommunications 1 200,00 1 200,00 6262 Frais de télécommunications 2 20,00 2 20,00 627 Services bancaires et assimilés 20,00 2 20,00 628 Divers 16 020,00 15 500,00 6287 Remboursements de frais 15 500,00 15 500,00 6287 A d'autres organismes 15 500,00 15 500,00 6287 A d'autres organismes 15 500,00 15 500,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6289 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6210 Personnel etfeties arsimilés 158 910,00 15 910,00 621 Personnel affecté par la comune membre du GFP 8 000,00 2 000,00 6217 Personnel etfeté par la comune membre du GFP 8 000,00 2 000,00			•		220,00
6257 Réceptions 120,00 120,00 626 Frais postaux et frais de télécommunications 1 300,00 1 300,00 6261 Frais de télécommunications 1 000,00 100,00 6262 Frais de télécommunications 1 200,00 20,00 627 Services bancaires et assimilés 20,00 20,00 628 Divers 16 020,00 15 500,00 6287 Remboursements de frais 15 500,00 15 500,00 6287 A d'autres organismes 15 500,00 15 500,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6289 Personnel extérieur au service 28 000,00 28 000,00 52 00,00 6210 Personnel extérieur au service 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 29 000,00 29 000,00 29 000,00 29 000,00 29 000,00 29 000,00		•	•	· ·	100,00
626 Frais postaux et frais de télécommunications 1 300,00 1 300,00 6261 Frais de télécommunications 1 200,00 1 200,00 627 Services bancaires et assimilés 20,00 20,00 628 Divers 16 6020,00 16 6020,00 6287 Remboursements de frais 15 500,00 15 500,00 62878 A d'autres organismes 15 500,00 15 500,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6289 Autres services extérieurs 28 000,00 28 000,00 6219 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 28 000,00 621 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 28 000,00 6217 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6217 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6218					120,00
6261 Frais d'affranchissement 100,00 100,00 6262 Frais de télécommunications 1 200,00 1 200,00 627 Services bancaires et assimilés 20,00 20,00 628 Divers 16 020,00 16 020,00 6287 Remboursements de frais 15 500,00 15 500,00 6287 A d'autres organismes 15 500,00 15 500,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 621 Personnel effecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 28 000,00 621 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6217 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6217 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6217 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6330 Impôts, taxes et versements assimillés sur rattachement 20 000,00 20 000,00	626	·		· ·	1 300,00
627 Services bancaires et assimilés 20,00 20,00 628 Divers 16 020,00 16 020,00 6287 Remboursements de frais 15 500,00 15 500,00 6288 Autres organismes 15 500,00 15 500,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 621 Charges de personnel et frais assimilés 158 910,00 158 910,00 621 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6217 Personnel affecté par la commune membre du GFP 8 000,00 8 000,00 6217 Personnel affecté par la commune membre du GFP 8 000,00 2 510,00 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) 2 510,00 2 510,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 110,00 110,00 6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale 2 400,00 2 400,00 64 Charges de personnel 128 400,00 128 400,40 6411 Rémunérations du personnel 78 000,00 <td>6261</td> <td></td> <td></td> <td>100,00</td> <td>100,00</td>	6261			100,00	100,00
628 Divers 16 020,00 16 020,00 16 020,00 15 500,00 15 500,00 15 500,00 15 500,00 15 500,00 15 500,00 15 500,00 15 500,00 15 500,00 520,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 100,00 28 100,00 28 100,00 28 100,00 28 100,00 28 100,00 28 100,00 28 100,00 28 100,00 2	6262	Frais de télécommunications		1 200,00	1 200,00
6287 Remboursements de frais 15 500,00 15 500,00 62878 A d'autres organismes 15 500,00 15 500,00 6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 520 Charges de personnel et frais assimilés 158 910,00 158 910,00 621 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 28 000,00 28 000,00 6217 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6217 Personnel affecté par la commune membre du GFP 8 000,00 8 000,00 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur 2 510,00 2 510,00 633 Cotisations eversées au F.N.A.L. 110,00 110,00 6332 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale 2 400,00 2 400,00 6336 Côtisations aux centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale 128 400,00 128 400,00 641 Rémunérations du personnel 78 000,00 78 000,00 6411 Rémunérations du personnel membre du Grein de gestion de l'aux de gestion de l'aux de gestion de l'aux de gestion de	627	Services bancaires et assimilés	i	20,00	20,00
62878 A d'autres organismes 15 500,00 500,00 500,00 520,00 520,00 520,00 520,00 520,00 520,00 520,00 520,00 520,00 520,00 520,00 158 910,00 158 910,00 158 910,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 28 000,00 20 000,00 <td< td=""><td>628</td><td>Divers</td><td>1</td><td>16 020,00</td><td>16 020,00</td></td<>	628	Divers	1	16 020,00	16 020,00
6288 Autres services extérieurs 520,00 520,00 012 Charges de personnel et frais assimilés 158 910,00 158 910,00 621 Personnel extérieur au service 28 000,00 28 000,00 6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6217 Personnel affecté par la commune membre du GFP 8 000,00 8 000,00 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) 2 510,00 2 510,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 110,00 128 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 400,00 2 8 000,00 2 8 000,00 2 8 00,00 2 8 00,00 2 8 00	6287	Remboursements de frais		15 500,00	15 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés 158 910,00 158 910,00 621 Personnel extérieur au service 28 000,00 28 000,00 6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6217 Personnel affecté par la commune membre du GFP 8 000,00 8 000,00 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) 2 510,00 2 510,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 110,00 110,00 6336 Cotisations versées au F.N.A.L. 110,00 110,00 6336 Cotisations u centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale 2 400,00 2 400,00 64 Charges de personnel 128 400,00 128 400,00 641 Rémunérations du personnel 78 000,00 78 000,0 6411 Personnel ititulaire 58 000,00 58 000,0 6413 Personnel non titulaire 20 000,00 20 000,0 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance 50 200,00 50 200,0 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	62878	=		15 500,00	15 500,00
Personnel extérieur au service 28 000,00 28 000,00 20 000,	6288	Autres services extérieurs		520,00	520,00
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 20 000,00 20 000,00 6217 Personnel affecté par la commune membre du GFP 8 000,00 8 000,00 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) 2 510,00 2 510,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 110,00 110,00 6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale 2 400,00 2 400,00 64 Charges de personnel 128 400,00 78 000,00 641 Rémunérations du personnel 78 000,00 78 000,00 6410 Personnel titulaire 58 000,00 58 000,00 641 Personnel non titulaire 20 000,00 20 000,00 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance 50 200,00 50 200,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 18 000,00 18 000,00 6453 Cotisations aux		,			158 910,00
6217 Personnel affecté par la commune membre du GFP 8 000,00 8 000,00 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) 2 510,00 2 510,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 110,00 110,00 6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale 2 400,00 2 400,00 64 Charges de personnel 128 400,00 78 000,00 641 Rémunérations du personnel 78 000,00 78 000,00 6411 Personnel titulaire 58 000,00 58 000,00 6451 Charges de sécurité sociale et de prévoyance 50 200,00 50 200,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 18 000,00 18 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 21 000,00 21 000,00 6454 Cotisations aux aux A.S.S.E.D.I.C 3 000,00 3 000,00 6455 Cotisations aux aux aux edu personnel 6 200,00 6 200,00 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000,00 6476 Médecine du travail, pha				· ·	28 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)		•			20 000,00
rémunérations (autres organismes)		•		· ·	8 000,00
6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 110,00 110,00 6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale 2 400,00 2 400,00 64 Charges de personnel 128 400,00 78 000,00 641 Rémunérations du personnel 78 000,00 78 000,00 6411 Personnel titulaire 58 000,00 58 000,00 6413 Personnel non titulaire 20 000,00 20 000,00 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance 50 200,00 50 200,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 18 000,00 18 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 21 000,00 21 000,00 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C 3 000,00 3 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200,00 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000,00 6476 Autres charges sociales 200,00 200,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200,00	ს პპ	· ·		2 510,00	2 510,00
6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale 2 400,00 2 400,00 64 Charges de personnel 128 400,00 128 400,00 641 Rémunérations du personnel 78 000,00 78 000,00 6411 Personnel titulaire 58 000,00 58 000,00 6413 Personnel non titulaire 20 000,00 20 000,00 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance 50 200,00 50 200,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 18 000,00 18 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 21 000,00 21 000,00 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C 3 000,00 3 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200,00 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000,00 647 Autres charges sociales 200,00 200,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200,00 65 Autres charges de gestion courante 400,00 400,00	6332	, , ,		110 00	110,00
gestion de la fonction publique territoriale 64 Charges de personnel 128 400,00 128 400,00 641 Rémunérations du personnel 78 000,00 78 000,00 6411 Personnel titulaire 58 000,00 58 000,00 6413 Personnel non titulaire 20 000,00 20 000,00 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance 50 200,00 50 200,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 18 000,00 18 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 21 000,00 21 000,00 6454 Cotisations pour assurance du personnel 3 000,00 3 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200,00 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000,00 647 Autres charges sociales 200,00 200,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200,00 014 Atténuations de produits 400,00 400,00 6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,00				· ·	2 400,00
64 Charges de personnel 128 400,00 128 400,00 641 Rémunérations du personnel 78 000,00 78 000,00 6411 Personnel titulaire 58 000,00 58 000,00 6413 Personnel non titulaire 20 000,00 20 000,00 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance 50 200,00 50 200,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 18 000,00 18 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 21 000,00 21 000,00 6454 Cotisations pour assurance du personnel 3 000,00 3 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200,00 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000,00 647 Autres charges sociales 200,00 200,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200,00 014 Atténuations de produits 400,00 400,00 6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,00				55,56	55,66
6411 Personnel titulaire 58 000,00 58 000,00 6413 Personnel non titulaire 20 000,00 20 000,00 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance 50 200,00 50 200,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 18 000,00 18 000, 6453 Cotisations aux caisses de retraites 21 000,00 21 000, 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C 3 000,00 3 000, 6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200, 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000, 647 Autres charges sociales 200,00 200, 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200, 014 Atténuations de produits 400,00 400, 65 Autres charges de gestion courante 400,00 400, 6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,	64			128 400,00	128 400,00
6413 Personnel non titulaire 20 000,00 20 000,00 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance 50 200,00 50 200,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 18 000,00 18 000, 6453 Cotisations aux caisses de retraites 21 000,00 21 000, 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C 3 000,00 3 000, 6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200, 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000, 647 Autres charges sociales 200,00 200, 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200, 014 Atténuations de produits 400,00 400, 65 Autres charges de gestion courante 400,00 400, 6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,	641	Rémunérations du personnel		78 000,00	78 000,00
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance 50 200,00 50 200,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 18 000,00 18 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 21 000,00 21 000, 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C 3 000,00 3 000, 6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200, 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000, 647 Autres charges sociales 200,00 200, 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200, 014 Atténuations de produits 400,00 400, 65 Autres charges de gestion courante 400,00 400, 6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,	6411	Personnel titulaire		58 000,00	58 000,00
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 18 000,00 18 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 21 000,00 21 000, 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C 3 000,00 3 000, 6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200, 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000, 647 Autres charges sociales 200,00 200, 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200, 014 Atténuations de produits 400,00 400, 65 Autres charges de gestion courante 400,00 400, 6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,		Personnel non titulaire		· ·	20 000,00
6453 Cotisations aux caisses de retraites 21 000,00 21 000,00 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C 3 000,00 3 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200,00 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000,00 647 Autres charges sociales 200,00 200,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200,00 014 Atténuations de produits 65 Autres charges de gestion courante 400,00 400,00 6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,00					50 200,00
6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C 3 000,00 3 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200, 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000, 647 Autres charges sociales 200,00 200, 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200, 014 Atténuations de produits 400,00 400, 65 Autres charges de gestion courante 400,00 400, 6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,				· ·	18 000,00
6455 Cotisations pour assurance du personnel 6 200,00 6 200,00 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000, 647 Autres charges sociales 200,00 200, 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200, 014 Atténuations de produits 400,00 400, 65 Autres charges de gestion courante 400,00 400, 6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,					21 000,00
6458 Cotisations aux autres organismes sociaux 2 000,00 2 000, 647 Autres charges sociales 200,00 200, 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200, 014 Atténuations de produits				· ·	3 000,00
647 Autres charges sociales 200,00 200, 6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200, 014 Atténuations de produits		•		· .	6 200,00
6475 Médecine du travail, pharmacie 200,00 200, 014 Atténuations de produits		· ·		· · ·	2 000,00
014 Atténuations de produits 65 Autres charges de gestion courante 400,00 400,00 6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,00		-			200,00
65Autres charges de gestion courante400,00400,006541Créances admises en non-valeur400,00400,00				200,00	200,00
6541 Créances admises en non-valeur 400,00 400,				400.00	400.00
					400,00
656 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	656			400,00	400,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

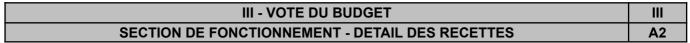
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES		192 178,00	192 178,00
	SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)			

III - VOTE DU BUDGET Ш **SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		192 178,00	192 178,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		13 842,00	13 842,00
681	Dotations aux amortissements et aux provisions-Charges de fonctionnement courant		13 842,00	13 842,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		13 842,00	13 842,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 842,00	13 842,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 842,00	13 842,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		206 020,00	206 020,00

+ RESTES A REALISER N-1 (8) + D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8) = TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 206 020,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 lB - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe détibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF A/2 = R/LA/G;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifé ;
(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (gries vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges		3 300,00	3 300,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		3 000,00	3 000,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales		300,00	300,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		23 000,00	23 000,00
706	Prestations de services		23 000,00	23 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social		23 000,00	23 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations		103 000,73	103 000,73
747	Participations		103 000,73	103 000,73
7473	Départements		5 000,00	5 000,00
7478	Autres organismes		98 000,73	98 000,73
75	Autres produits de gestion courante		30 000,00	30 000,00
755	Excédent ou déficit des budgets annexes à caractère administratif		30 000,00	30 000,00
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal		30 000,00	30 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		159 300,73	159 300,73

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		159 300,73	159 300,73
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		4 938,00	4 938,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat		4 938,00	4 938,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 938,00	4 938,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		164 238,73	164 238,73

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	41 781,27
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	206 020,00
(4) Détailles les aboultes budeféries en adiabancée métaute et le company de la compan	

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		28 077,00	28 077,00
214	Constructions sur sol d'autrui		22 577,00	22 577,00
2141	Constructions sur sol d'autrui-Bâtiments publics	1	22 577,00	22 577,00
218	Autres immobilisations corporelles	İ	5 500,00	5 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	i	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier	i	1 500,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total individualisé en opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement		28 077,00	28 077,00
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des dépenses financières			
451.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES		28 077,00	28 077,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)		4 938,00	4 938,00
13911	Etat & établissements nationaux		1 950,00	1 950,00
13917	Budget communautaire & fonds structurels		2 404,00	2 404,00
13918	Autres		584,00	584,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 938,00	4 938,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)		33 015,00	33 015,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 015,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

⁽²⁾ Cr. p. 4 - Modalites de vo (3) Hors restes à réaliser :

Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042;

S) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041;

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résulta

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,95	0,95
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		0,95	0,95
2031	Frais d'études		0,95	0,95
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement		0,95	0,95
10	Dotations, fonds et réserves		2 400,00	2 400,00
102	Dotations et fonds d'investissement		2 400,00	2 400,00
1022	Fonds d'investissement	i	2 400,00	2 400,00
10222	F.C.T.V.A.	i	2 400,00	2 400,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des recettes financières		2 400,00	2 400,00
452.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		2 400,95	2 400,95

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)		13 842,00	13 842,00
281	Amortissements des immobilisations corporelles		13 842,00	13 842,00
2814	Constructions sur sol d'autrui		649,00	649,00
28141	Bâtiments publics	i	649,00	649,00
2818	Autres immobilisations corporelles	i	13 193,00	13 193,00
28182	Matériel de transport	i	3 668,00	3 668,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	i	1 524,00	1 524,00
28184	Mobilier	i	1 618,00	1 618,00
28188	Autres immobilisations corporelles	i	6 383,00	6 383,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		13 842,00	13 842,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 842,00	13 842,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		16 242,95	16 242,95

+ RESTES A REALISER N-1 (9) 72,00 R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9) 16 700,05 = TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 33 015,00

IV - ANNEXES	IV			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2			
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actu- ariel	Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. emprt
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					·									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne leu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : Montant emprunt à l'origine.
(3) Tournial : Montant emprunt à l'origine.
(3) Tournial : Montant emprunt à l'origine.
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux initial du contral.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements à : annuelle : B : bimestrielle : S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer Cour amortisement annuel constant. Pour amortisement annuel progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	AZ.Z

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature		Emprunts et dettes au 01/01/2017											
(Pour chaque ligne,	Couverture	Montant	Catég.	Capital	Durée	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de		
indiquer le numéro de contrat)	? O/N	couvert	emprunt après couv.	restant dû au 1/1/2017	résid. (années)	Type de taux	Index	Niv. de taux date	Capital	Charges d'intérêt (8)	l'exercice		
	(2)		éventuelle (3)			(4)	(5)	de vote (6)					
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
Total général													

⁽¹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de tréscoreire, if aut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si 'amprunt est soumis à couverture, il convenir de compléter le tableau* détail des opérations de couverture ?

(3) Catégorier despond. Exemple A.1 (c. la caissantiation à la typologie de las cruciales (OESI 1055077 C au 25 sin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt E. Tixe : V. variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ouis lendet utilitées sur Tannée.

(6) Taux, après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à bux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie l'indiquer le montant de l'indemnée contractuelle de remboursement définit de rempunt au 101018.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66911 "Intérêts réglés à l'échéance " (intérêts décaissés) et intérêts deux out utitre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure	Organisme	Nominal	Capital	Type	Durée du	Dates des	Taux	Taux		
de taux selon le risque le plus	prêteur ou	(2)	restant dû au	d'indices	contrat	périodes	minimal	maximal		
elevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat)	chef de file		1/01/2017	(4)		bonifiées	(5)	(6)		
(Pour chaque lighe, indiquer le fi de contrat)			(3)							
Echange de taux, taux variable s	imple plafonné (ca	ap), ou encadré (tunnel) A							
Barrière simple B										
TOTAL B										
Option d'échange C										
TOTAL C										
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multip	olicateur jusqu'à 5	capé D								
TOTAL D										
Multiplicateur jusqu'à 5 E										
TOTAL E										
Autres types de structure F										
TOTAL F										
TOTAL GENERAL										

⁽¹⁾ répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation

française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par	Coût de	Taux maximal	Niveau de	Intérêts à payer au	Intérêts à percevoir	% par type de taux				
structure de taux selon le	sortie	après	taux à la date	cours de l'exercice	au cours de	selon le capital				
risque le plus elevé	(7)	couverture	de vote du	(10)	l'exercice (le cas	restant dû				
	, ,	éventuelle (8)	budget (9)	` '	échéant)(11)					
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A										
Barrière simple B										
TOTAL B										
Option d'échange C										
TOTAL C										
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multip	olicateur jusqu'à 5	capé D								
TOTAL D										
Multiplicateur jusqu'à 5 E										
TOTAL E										
Autres types de structure F	Autres types de structure F									
TOTAL F										
TOTAL GENERAL						100,00				

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

⁽⁷⁾ Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement definitif de l'emprunt au 171/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 1718.

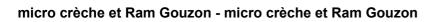
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures I	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
--------------	-----------------------------	---	---	---	--	--------------------------

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à payer	Do	ont
PAR PRETEUR	l'origine	au 1/1/2017 de l'exercice	au cours de l'exercice	Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ; (2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valet s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT): 1000		
	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :	
	Acquisition de bâtiments	30	26 avril 2017
	Agencements et aménagements de bâtiments,	2	26 avril 2017
	Agencements et aménagements de bâtiments,	30	26 avril 2017
	Autres agencements et aménagements de terra	30	26 avril 2017
	Bâtiments légers, abris	10	26 avril 2017
	Constructions (sur la durée de l'emprun)	0	26 avril 2017
	Constructions sur sol d'autrui (sur la durée du b	0	26 avril 2017
	Diagnostics	5	26 avril 2017
	Equipements de cuisine (lave-vaisselle, four, pl	10	26 avril 2017
	Equipements entretien (aspirateur, mobrosse, t	2	26 avril 2017
	Equipements entretien (aspirateur, mobrosse, t	10	26 avril 2017
	Equipements sportifs et scolaires (jeux éducatif	10	26 avril 2017
	Etudes	5	26 avril 2017
	Installations et appareils de chauffage	15	26 avril 2017
	Linge de maison	1	26 avril 2017
	Logiciels	2	26 avril 2017
	Matériel classique (matelas, radiocassette, lave	6	26 avril 2017
	Matériel de bureau électrique ou électronique (t	5	26 avril 2017
	Matériel informatique (2 à 5 ans selon le type de	2	26 avril 2017
	Mobilier (armoires, tableaux, étagères, bureaux	10	26 avril 2017
	Plantations (15 à 20 ans selon le type de planta	15	26 avril 2017
	Subventions (en fonction des travaux)	0	26 avril 2017

	IV - ANNEXES	IV
Ī	ELEMENTS DU BILAN	
1	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I	4 938,00	I 4 938,00
	= A + B		
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	4 938,00	4 938,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	4 938,00	4 938,00
13911	Etat & établissements nationaux	1 950,00	1 950,00
13917	Budget communautaire & fonds structurels	2 404,00	2 404,00
13918	Autres	584,00	584,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 938,00			4 938,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	16 242,00	,
	Ressources propres externes de l'année (a)	2 400,00	2 400,00
10222	F.C.T.V.A.	2 400,00	2 400,00
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	13 842,00	13 842,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	13 842,00	13 842,00
281	Amortissements des immobilisations corporelles	13 842,00	13 842,00
2814	Constructions sur sol d'autrui	649,00	649,00
28141	Bâtiments publics	649,00	649,00
2818	Autres immobilisations corporelles	13 193,00	13 193,00
28182	Matériel de transport	3 668,00	3 668,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 524,00	1 524,00
28184	Mobilier	1 618,00	1 618,00
28188	Autres immobilisations corporelles	6 383,00	6 383,00
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	16 242,00	72,00	16 700,05		33 014,05

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	4 938,00
Ressources propres disponbles (IV)	33 014,05
Solde (V = IV - II) (6)	28 076,05

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
				,	· ·	, ,	

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/....../

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 451					RECETTES	452	
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération
(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)
(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1) Année Profil	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse ments (2)
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

	Taux initial			late du vote d moyen cons l'année (6)	•	Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garant l'exe	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B1.2
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT (2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

⁽¹⁾ indiquer l'article d'imputation de la subvention;

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

⁽³⁾ Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	В3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)								
Directeur général des services								
Directeur général adjoint des	1							
services								
Directeur général des services								
techniques								
Emplois créés au titre de								
l'article 6-1 de la loi n°84-53								
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)								
FILIERE TECHNIQUE (c)								
FILIERE SOCIALE (d)								
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)								
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)								
FILIERE SPORTIVE (g)								
FILIERE CULTURELLE (h)								
FILIERE ANIMATION (i)								
FILIERE POLICE (j)								
EMPLOIS NON CITES (k) (5)								
TOTAL GENERAL								
(b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)								

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

⁽¹⁾ Les gradus de mipules de mipu

hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaille (ETP1). Le decompte est proportionnel a l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année

correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, " emplois spécifiques " régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
EN FONCTION AU 01/01/N	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A. B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH URB

: Technique : Urbanisme (dont aménagement urbain) Social

s : Médico-social MS MT : Médico-technique SP Sportif CHIT : Culturel ANIM : Animation ΡМ : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissementen matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets. 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront

l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le foncdement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les

agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN	C2
ENGAGEMENT FINANCIER	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.							
La nature de Nom de l'organisme Raison sociale de Nature juridique de Montant de l'engagement (2) l'organisme l'organisme l'engagement							

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

⁽¹⁾ Indique le viue pour les continuiries et siègle de l'établissement pour les Erollsymon (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés Bases notifi (si connues date du vo	la bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
--	----------------	---	--------------------------	---	------------------------------------

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice59Nombre de membres présents50Nombre de suffrages exprimés55

VOTES: Pour 55

Contre Abstentions

Date de convocation : 12/04/2017

Présenté par Nicolas SIMONNET, Président, A Boussac le 26/04/2017 Nicolas SIMONNET, Président,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.

A Boussac, le 26/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire

Certifié exécutoire par Nicolas SIMONNET, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/05/2017 et de la publication le/...../......

A Boussac, le 26/04/2017